HAL
open science

Les biffins ou l'organisation de la misère ?

Virginie Milliot

To cite this version:

Virginie Milliot. Les biffins ou l'organisation de la misère ?. Territoires, 2011, 523, pp.46-49. hal-00699833

HAL Id: hal-00699833

https://hal.science/hal-00699833v1

Submitted on 21 May 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les biffins, ou l'organisation de la misère ?

Les tentatives de légalisation de la « biffe », la vente sauvage d'objets de récupération, ont abouti à la création à Paris d'un « carré », espace matérialisé d'encadrement de cette activité. Une solution novatrice, mais qui touche actuellement ses limites.

« *Marché sauvage = quartier sinistré* », « *Carré réglementé = misère organisée* »… Sur le boulevard de Belleville, le 20 mai 2011, des manifestants exprimaient par banderoles et slogans interposés leur exaspération face aux marchés de la pauvreté qui se sont développés dans leur quartier. « *Ce n'est pas une question de racisme* », précise une manifestante [1], « *c'est une histoire d'hygiène, de sécurité, de se sentir chez nous.* » Les riverains sont excédés par les débordements du commerce informel dans l'espace public, les détritus abandonnés, la densité de la foule qui s'agrège autour de ces déballages de misère. En tête du cortège, le maire du 20e expliquait aux journalistes : « *Vous savez que la fouille des poubelles développée de manière systématisée dans Paris a généré un phénomène de pagaille autour des poubelles. Le contenu est répandu cinq mètres d'un côté, cinq mètres de l'autre, nos services n'y arrivent plus ! On a des plaintes permanentes des habitants, parce qu'on vit dans un état de saleté indescriptible. On va finir par voir le retour de contaminations qu'on croyait éradiquées dans nos villes. En plus monsieur, pardonnez-moi, on est en France au 21e siècle, est-ce que, franchement, entretenir les chiffonniers du Caire ou l'équivalent ça vous paraît un objectif social intéressant ?* »… Les positions de Frédérique Calandra, maire du 20e arrondissement, sont claires. Lors du conseil de quartier de Belleville qui s'était tenu quelques jours plus tôt [2], elle avait rétorqué à un membre du comité de soutien des biffins : « *Ce n'est pas digne de vivre de ce qu'on trouve dans les poubelles. Vous voulez institutionnaliser la misère, nous ne l'organiserons pas.* » Ces marchés de la pauvreté, elle n'en veut pas dans son quartier – présenté comme le plus dense d'Europe. Alors, en réponse aux plaintes des riverains, elle a appelé à manifester pour exiger de la Préfecture une présence policière permanente dans le quartier.

Virginie Milliot, sociologue, maître de conférences à l'université Paris Ouest-Nanterre La Défense.

Les biffins se rebiffent

Mardi 12 juillet 2011, « *les chiffonniers du Caire ou l'équivalent* » que le maire du 20e se refuse d'« *entretenir* » manifestaient une nouvelle fois devant la place de l'Hôtel de ville pour obtenir des emplacements légaux. Ils ne demandent pas assistance, ils partagent un désir d'autonomie par le travail, un certain sens de la dignité qui passe par un refus de l'assistanat et une valorisation de la débrouillardise et de la liberté : « *On ne demande pas la charité, on demande un droit universel, le droit de travailler, de gagner sa croûte… Qu'est ce qu'on cumule nous ? Beaucoup de misère et un peu de dignité* », ne cesse de répéter Ben le biffin. Cela fait six ans qu'il lutte avec ses compagnons d'infortune au sein de l'association Sauve qui peut pour que leur soit laissé le droit de vendre des objets chinés dans les poubelles du grand Paris.

Cette organisation collective a pris forme sous le pont du périphérique de la Porte Montmartre, en juin 2006. Épaulés dès 2007 par un comité de soutien constitué d'habitants (membres d'amicales de locataires, d'associations et du conseil de quartier), de militants (du Dal, des Verts, du NPA) et d'amoureux des puces populaires, les biffins de la Porte Montmartre ont engagé un combat contre la répression. Pendant deux ans, ils se sont rassemblés chaque semaine pour imaginer des scénarios de légalisation du marché et organiser la lutte. Une des premières tâches du collectif a été de mettre à distance les stéréotypes de « marchés des voleurs » qui structuraient les discours publics. Ils ont fait des recherches sur l'histoire des puces et se sont autoproclamés « biffins ». Ce terme permettait de construire une continuité historique et une identité d'expériences, au-delà des différences d'origine, avec les personnes âgées du quartier qui avaient toutes connu l'univers de la biffe, sur lequel se sont érigées les puces. Cette définition permettait

de revaloriser l'activité de ces récupérateurs. Les élus leur opposaient l'impossibilité de distinguer « *les récupérateurs* » des « *voleurs* », les « *nécessiteux* » des « *profiteurs* », les biffins « *authentiques* » des « *receleurs* » : « *Les policiers ne peuvent pas voir si la casserole présentée est personnelle ou volée* », affirmait Daniel Vaillant. Mais les biffins et leur comité de soutien ont su jouer de la médiatisation pour imposer une autre représentation de leur activité. Ils s'assuraient d'une couverture médiatique chaque fois qu'ils manifestaient, accueillaient et guidaient les journalistes sur le terrain. « *Les émissions de télé, de radio, les articles de presse ont eu beaucoup d'impact* » [3], raconte un des membres de Sauve qui peut. Si bien que la voix des biffins a commencé à devenir audible et leur revendication pour un marché social de la récupération à faire son chemin. Sur le terrain, les membres de Sauve qui peut se sont activés pour mobiliser et organiser les vendeurs. Les biffins vivaient en marge depuis des années et leurs rapports aux institutions étaient essentiellement répressifs. Méfiants à l'égard des politiques, sceptiques quant à la possibilité d'une légalisation de leur activité, travaillant au jour le jour pour assurer leur survie économique, ils étaient peu enclins à s'engager dans un combat politique. Hafid, Hakim, Mohammed et Ben, biffins de culture et militants de l'association, ont su les convaincre de la force du nombre : en 2009, Sauve qui peut comptait 87 adhérents. Ils organisèrent des rassemblements, des manifestations, lancèrent des pétitions contre la répression. Avec la complicité de Thierry Cayet, gardien d'immeuble, conseiller d'arrondissement et membre du comité de soutien, ils organisèrent également des réunions avec les habitants et s'efforcèrent de trouver des solutions pragmatiques aux problèmes de propreté et d'accessibilité soulevés par ces derniers. En mars 2008, les biffins ont ainsi inauguré des « toilettes publiques » construites avec quatre planches et une chaise et fait signer une pétition pour demander aux élus l'installation de WC à côté du marché. Ils confectionnèrent des tracts en plusieurs langues pour sensibiliser les biffins à la question de la propreté, leur conseillant d'exposer leur marchandise sur des draps et non à même le sol, afin de pouvoir s'enfuir sans rien laisser derrière eux en cas d'intervention policière. Munis de brassards au nom de l'association, ils assurèrent également une régulation des déballages, empêchant les vendeurs de s'installer devant la crèche, la bibliothèque et l'immeuble du 33 avenue de la Porte Montmartre.

CCV Millet

Manifestation des biffins, Paris, le 12 juillet 2011.

Les biffins, très occupés à leur survie économique, étaient peu enclins au combat politique.

L'autre terrain de lutte fut l'arène municipale, où les militants Verts ont pris le relais de l'association. Contre la saisie illégale sans procès-verbal des marchandises par les policiers, les amendes à répétition infligées à des personnes en situation de grande précarité, la location coûteuse d'une benne à une société privée (Sita) pour la destruction des objets, ils défendirent l'idée d'une régularisation de cette activité. Pendant deux ans, les Verts ont mené une bataille de vœux dans l'enceinte municipale. La question des biffins dessinait des alliances et des fractures inattendues dans l'échiquier politique local. Les élus PS et PC étaient globalement contre l'idée d'une reconnaissance de cette activité, parce qu'elle risquait d'ouvrir un espace de concurrence déloyale pour les commerçants déclarés, mais surtout parce qu'elle était interprétée comme une régression des luttes sociales. Après plusieurs années de luttes et de tergiversations politiques, les élus du 18e ont finalement accepté – sur la base des conclusions d'une étude de l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) – d'envisager une légalisation encadrée de l'activité des biffins. Annoncé en janvier 2009, le « carré des biffins » a vu le jour en octobre. L'encadrement des cent places légalisées Porte Montmartre a été confié à l'association Aurore.

>>>

>>> Réponse politique et encadrement social

Le jour de l'inauguration du carré, l'ambiance était on ne peut plus contrastée. CRS, policiers nationaux et agents de la direction prévention - protection semblaient plus nombreux que les vendeurs. Les vieux biffins de l'association, installés derrière leur nouvelle bâche savouraient cette entrée dans la légalité qui leur offrait enfin de la tranquillité : « *On va pouvoir souffler un peu.* » Mais d'autres membres de l'association et du comité de soutien restaient à distance. Des banderoles jaunes et des cartons avaient été accrochés sur les barrières de l'avenue : « *L'association Sauve qui peut solidaire avec les sans place. Le combat continue* », « *1 500 places en Île-de-France* ». Une pétition était posée sur une table avec des articles de presse, des lettres et des documents divers sur la lutte de l'association. Depuis l'annonce de la mise en place du Carré, l'ambiance était particulièrement tendue dans l'association. « *Nous, on a pensé qu'il y aurait un marché libre, pas avec des places, des carrés, des ceci cela, bon bref, maintenant, ils ont fait le carré, si ça convient, si ça convient pas, c'est ça, on n'a pas le choix !* », expliquait Mohamed Zouari, le président de Sauve qui peut. Dans la phase finale de mise en place du carré, ni les membres de l'association, ni les élus Verts qui avaient porté ce projet n'ont été associés. Les critères d'intégration et les modalités d'encadrement ont été définis par la mairie du 18e et l'association Aurore. Sauve qui peut a réussi dans un dernier bras de fer à faire accepter une liste de soixante-quatre noms de « biffins historiques ». Certains pensaient qu'il fallait accepter le dispositif et essayer d'infléchir les critères imposés de l'intérieur. Mais cela les obligeait à agir dans un cadre défini que d'autres refusaient en bloc. « *De quelle insertion on parle ? Les biffins n'ont pas à être inséré, ce sont des personnes qui se débrouillent dignement. Il ne faut pas qu'on rentre dans leur langage, si on se met à penser avec leurs mots, on aura perdu* », affirmait un membre du comité de soutien. Avec d'autres, il refusait de « *plier face au piège de la charité* » et voulait continuer à lutter pour l'obtention d'un marché autogéré. Pendant deux ans, ils avaient imaginé différents scénarios de légalisation qui tous passaient par une organisation collective, et cet encadrement social était pour eux un échec. Le carré était par ailleurs totalement sous-dimensionné par rapport au nombre de biffins concernés. Les élus du 18e avaient accompagné l'annonce de sa création d'une double réserve : « *Ce traitement localisé sur une population limitée, un peu plus d'une centaine de places, est viable si le 18e n'est pas le seul à apporter cette approche. Une des conditions du succès de cette innovation économique et sociale est qu'elle soit reproduite à différents endroits du territoire francilien* » [4]. Toute personne vendant en dehors des places s'exposera à une verbalisation avec saisie du matériel vendu. « *Pour moi, c'est le carré de la honte, on en prend cent et on rejette les autres, c'est pas possible* », s'énervait Hakim ! Le marché des biffins est devenu un « espace d'accompagnement social innovant ». Pour avoir une place, il faut dorénavant passer par l'association Aurore, justifier de son état civil, de ses ressources et de sa domiciliation, s'engager à ne vendre que des objets issus de la récupération – pas de produits neufs, volés, de nourriture ni de produits cosmétiques –, adhérer à une charte et payer une cotisation annuelle de cinq euros [5]. Dans leurs discours officiels, les représentants d'Aurore font un bilan très positif de cette expérience, qui permet de réaffilier des personnes qui n'étaient inscrites nulle part et de faire respecter des règles d'égalité et de régularité aux personnes insérées dans l'« espace de socialisation » du carré. Entre le projet tel qu'il était défini sur le papier et la réalité rencontrée sur le carré, les salariés ont eu quelques surprises et ont dû réajuster leur dispositif. « *Le fantasme politique du carré des biffins comme tremplin dynamique d'insertion* » ne tient pas face aux « biffins historiques », pour qui la biffe est un mode de vie, une identité et qui sont rétifs à toute assistance sociale. Il ne tient pas non plus face à ces migrants prolétaires avec lesquels il faut commencer par régler dans l'urgence des problèmes matériels de survie. Assaillis de demandes de personnes plus démunies les unes que les autres, « *la faim au bide* », les salariés d'Aurore ont expérimenté plusieurs systèmes pour ne pas se retrouver dans une position

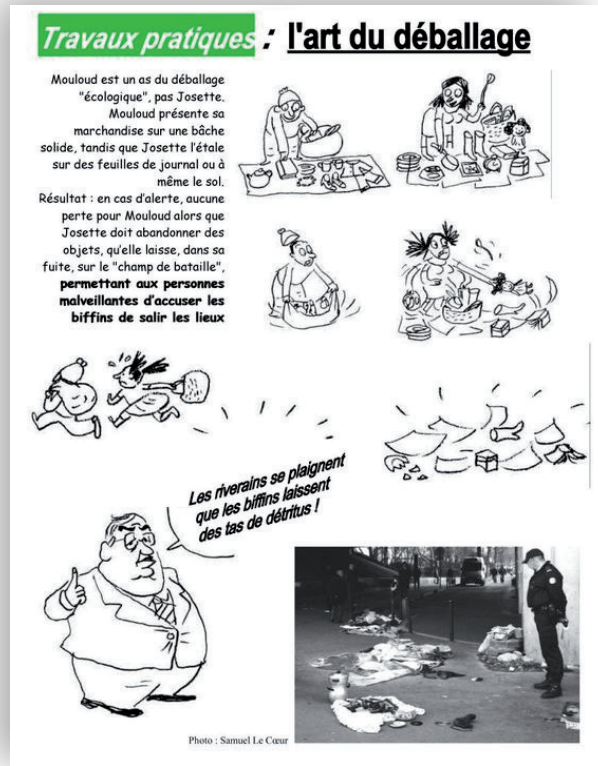

Installation de toilettes, campagnes pour la propreté... : l'association des biffins se pose en interlocuteur des pouvoirs publics.

La pression démographique pèse sur le carré et redéfinit le sens de l'action entre travail social et humanitaire...

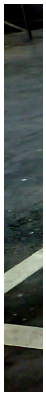

d'urgentiste. Ils s'efforcent de fidéliser une population avec laquelle ils peuvent développer un travail « d'insertion » et renoncent à travailler avec la foule des précaires qu'ils n'ont pas les moyens d'aider. « *Hier il restait huit places, ils étaient une trentaine… On est obligé de hiérarchiser et c'est forcément injuste, parce qu'ils ont tous besoin de cette activité* », me confiait une des salariées. La pression démographique pèse sur le carré et redéfinit le sens de l'action, entre travail social et humanitaire, insertion et exclusion, intégration et répression. Les salariés de l'association ont un travail éprouvant, et il leur arrive de craquer face à « *ces petits vieux qui ne tiennent pas debout* » et « *ces gosses qui mangent ce qu'ils trouvent par terre* ». « *Ils comptent sur notre humanisme, notre militantisme, mais on s'use à travailler ici… On rencontre des gens qui sont dans une telle misère… Ce qui m'écœure, c'est qu'en travaillant ici je fais partie de ce système hypocrite. On a pas les moyens d'aider ces gens, on est impuissant, y'a pas de solution…* » Les membres de l'association Sauve qui peut ont eux-mêmes tâtonné pour s'ajuster à ce nouveau cadre. Leur position est extrêmement difficile : ils sont considérés par les biffins comme responsables de la mise en place du carré, alors qu'ils n'ont aucun pouvoir effectif dans ce nouveau cadre. Ils se sont efforcés d'obtenir des places pour des biffins qu'ils connaissaient, de discuter avec Aurore quand les critères d'intégration ou d'exclusion leur paraissaient trop injustes. Mais en conclusion de la première réunion du comité de pilotage, le 8 décembre 2009 à la mairie du 18e, Gérald Briant, adjoint au maire d'arrondissement chargé des Affaires sociales et de la lutte contre les exclusions, a insisté sur la nécessité que « *chacun reste à sa place : Sauve qui peut a été entendue, sa liste a été prise en compte, maintenant ce n'est pas à elle de décider de la bonne gestion du carré* ».

1. Le carré des biffins. 2. Débordements sur le mail Binet, juin 2010.

« Est-ce notre métier ? »

Autour du carré, des biffins non réguliers n'ont cessé de s'installer. Des retraités ne parvenant pas à survivre avec le minimum vieillesse, des salariés au Smic à temps partiel, des chômeurs longue durée, des personnes se retrouvant dans une situation juridique de non-droit, Rroms, Chinois, Tchétchènes, etc. La répression mise en œuvre Porte Montmartre les a chassés à Montreuil, Belleville, Bagnolet… Dans tous les quartiers concernés, les élus ont répondu aux plaintes des riverains par une demande de renfort policier. Ils refusent jusqu'à présent tout scénario de légalisation sur le modèle du carré. L'adoption de la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (Loppsi 2) a transformé l'infraction représentée par la vente à la sauvette en délit. Lors du conseil de quartier Moskova - Porte Montmartre - Porte de Clignancourt du 15 juin 2011, le commissaire Clouzeau exprimait le sentiment d'impuissance des policiers face à des lois inapplicables et les questionnements des jeunes recrues sur le rôle qu'on leur demandait de jouer : « *Un pays qui demande à la police de traiter les problèmes de misère… est-ce notre métier ?* » Le problème est loin d'être réglé. Un collectif de soutien des biffins d'Île-de-France a été créé en mars 2011. Il rassemble des représentants des Verts, du Parti de gauche, d'Europe écologie, du PCF, d'alternative libertaire, du collectif anti-Loppsi, de riverains, de membres de conseils de quartiers et de membres de Sauve qui peut. Pour trouver des solutions alternatives à cette chasse aux pauvres, ces différents acteurs s'associent dans une démarche de mobilisation des biffins, de médiation avec les riverains et de concertation avec les élus. Les biffins de la Porte Montmartre ont repris la lutte, ils tractent sur les différents marchés, discutent avec les vendeurs, organisent des manifestations… Ils rêvent à nouveau, non pas de carrés encadrés mais d'espaces cogérés, d'un lieu où pourraient être recréées de vraies puces populaires, des places autorisées autour des marchés forains. Une subvention d'un million d'euros a été votée par la région Île-de-France pour résoudre le problème de ces marchés de la pauvreté. Comme préalable à toute décision politique, la Région a lancé une nouvelle étude et retenu l'association Aurore pour ce diagnostic. Les conclusions du rapport – qui devra être rendu en décembre 2011 – permettront de définir les grandes lignes de la politique qui sera mise en œuvre pour régler les problèmes afférents au développement exponentiel de cette économie de survie dans la capitale. ■

1. www.dailymotion.com/video/xj2aaz_manifestation-anti-biffins-20-mai-2011_newsoir
2. Le mardi 10 mai 2011, dans l'école élémentaire du 16, rue Julien Lacroix.
3. Voir une sélection de ces reportages sur le site http://biffins.canalblog.com
4. Frédérique Pigeon, adjointe à la politique de la Ville de la mairie du 18e, 22 juin 2009 (http://lepetitney.free.fr/journal/2009/pdf/2009-07-08-lpn.pdf).
5. Sur l'organisation du carré voir : « Tri sélectif au carré des biffins », Blanche Caussanel, *Territoires*, octobre 1010.